

## Report du cours Projet intégrateur

Bonjour à toutes et à tous,

À la suite de plusieurs démarches et relances de la FSE auprès du sous-ministre adjoint depuis octobre 2008, nous avons enfin la confirmation que l'application obligatoire du cours Projet intégrateur est reportée d'un an.

Nous savons que cette annonce arrive trop tard pour certains milieux où tout est peut-être planifié pour l'an prochain. Nous espérons toutefois que, pour d'autres, cette nouvelle permettra de revoir la maquette de cours.

Nous jugeons aussi que cette annonce ne correspond pas à ce que nous avons demandé, à savoir que ce cours fasse partie des matières optionnelles offertes aux élèves de 5e secondaire et qu'il le demeure pour les années à venir. La FSE poursuit donc son travail en ce sens.

Je vous invite à prendre connaissance de la lettre signée par la ministre, madame Courchesne, et adressée aux présidentes et présidents des commissions scolaires. Nous vous remettons ce document aujourd'hui, il est également disponible sur notre site ([www.lignery.csq.qc.net](http://www.lignery.csq.qc.net)) sous « Dossiers / Documents de référence ».

De plus, veuillez noter que, selon l'accord en vertu de l'article 9-5.00 A) 3) (modification de l'annexe I : Liste et description des champs d'enseignement) :

*Les enseignantes et enseignants de tous les champs d'enseignement au niveau secondaire sont réputés aptes à s'acquitter de leurs fonctions auprès des groupes d'élèves visés par les cours faisant l'objet de programmes ne touchant pas l'enseignement d'une discipline en particulier tels le projet intégrateur et le projet personnel d'orientation.*

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question en lien avec ce communiqué.

Syndicalement vôtre,

Martine Provost  
Présidente APL

Québec, le 17 février 2009

Mesdames les Présidentes et  
Messieurs les Présidents des commissions scolaires,  
Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs  
des établissements d'enseignement privés,

**Objet : Le report en 2010-2011 de l'application obligatoire de la matière  
*Projet intégrateur***

L'année scolaire 2009-2010 verra l'implantation du Programme de formation de l'école québécoise se poursuivre pour la 5<sup>e</sup> secondaire avec l'application obligatoire des matières inscrites au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

Cependant, en ce qui a trait à la matière *Projet intégrateur*, malgré l'ampleur des actions menées par le Ministère et l'adhésion certaine du milieu scolaire au contenu du programme, plusieurs intervenants ont demandé d'examiner le report possible de son application.

De fait, les commentaires portés à l'attention du Ministère ainsi qu'une analyse de la situation ont fait ressortir que plusieurs enseignantes et enseignants tireraient avantage d'avoir une année supplémentaire pour s'approprier le contenu du programme, compte tenu de son caractère novateur. De plus, dans un certain nombre d'écoles, des travaux plus importants seraient requis pour mieux faire face aux changements dans l'organisation de l'enseignement qu'entraîne la mise en œuvre de cette matière. Pour ces raisons, j'annonce le report d'une année de l'application obligatoire de cette matière.

...2

Toutefois, selon l'évaluation que les écoles feront de leur situation, celles qui le souhaitent pourront nous faire part de leur intérêt à participer à la prolongation de l'expérimentation de ce programme pour l'année scolaire 2009-2010. Les modalités de participation à l'expérimentation seront précisées ultérieurement et tiendront compte du nombre d'écoles qui y participeront.

À cet égard, les écoles disposeront d'outils de formation, tels que des vidéos sur différents aspects de la mise en œuvre du programme, des activités structurées de formation en ligne, de même qu'un site Web offrant diverses ressources et permettant les échanges et le partage entre les enseignants. Le Ministère, en fonction du nombre d'écoles expérimentales, pourra offrir un accompagnement dont les modalités seront, elles aussi, précisées ultérieurement.

Une lettre du sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et secondaire et responsable des régions, M. Alain Veilleux, informera les directrices générales et les directeurs généraux des commissions scolaires des modalités d'expérimentation de la matière *Projet intégrateur* pour la prochaine année.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michelle Courchesne', with a large, stylized flourish at the end.

MICHELLE COURCHESNE